

1. Rôle, destination

1.1 Les réchauffeurs disque électriques sont destinés au chauffage de filtres à carburant diesel pendant le régime de pré-démarrage et à moteur tournant.

1.2 Les réchauffeurs sont destinés à des filtres métalliques de véhicules roulants au carburant diesel standard Européen (DIN-EN 590 et DIN 51606), ainsi que d'autres diesel. Le rôle des filtres de la série PD-200 est d'assurer un flux de carburant à un niveau optimum en réduisant la viscosité du carburant diesel et en dissolvant des flocons de paraffine formés à basse température à l'intérieur du filtre.

1.3 Le réchauffeur est monté entre le couvercle original du filtre et son corps et raccordé au circuit électrique du véhicule. Pour la version à contrôle manuel, l'interrupteur est placé dans la cabine chauffeur. La version contrôle temporisé est également disponible.

1.4 Les réchauffeurs ont à une extrémité un filetage normal adapté à l'ouverture moteur et de l'autre extrémité un filetage M16x1,5 mm adapté au corps métallique du filtre de 70mm (filtre diamètre 78 – 85 mm).

Ces réchauffeurs peuvent donc être utilisés sur tout type de moteur diesel de filetages mentionnés et d'une alimentation électrique de 12V pour le type PD-201 et de 24 V pour le PD-202.

2. Composition

(Svp vérifier la contenance quant à pièces manquantes ou cassées, le cas échéant prévenez votre distributeur)

Le réchauffeur ⁽¹⁾	1 pce
Kit de câblage ⁽²⁾	1 pce
Unité temporisée de contrôle ⁽³⁾	1 pce
Adaptateur	1 pce
Tube de connexion fileté	1 pce
Entretoise	1 pce
Manuel d'utilisation	1 pce
Boîte d'emballage	1 pce

(1) – Type et composition du réchauffeur sont mentionnés sur l'emballage.

(2) – Kit de câblage pour contrôle manuel : interrupteur, relai, indicateur LED, fusible 20A.

Fils : N1 rouge ou bleu S=0,75 mm², N2 rouge S=0,75 mm², N3 noir S=0,75 mm², N4 et N5 rouges S=1,5 mm², N6 noir S=1,5 mm². Isolation thermique des câbles : +125 °C

(3) – Kit de câbles pour Contrôle temporisé : unité de contrôle, bouton poussoir avec témoin LED, fusible 20A, Fils : N1 bleu S=0,75 mm², N2 jaune S=0,75 mm², N3 noir S=0,75 mm², N4 et N5 rouges S=1,5 mm², N6 noir S=1,5 mm², N7 rouge S=0,75 mm², Isolation thermique des fils : +125 °C.

3. Paramètres techniques

Nom d'index	PD-201	PD-202
Détails du filetage du filtre pour adaptation de ce réchauffeur, mm	70	
Diamètres du filtre (intérieur x extérieur), mm	72 x 6,2	
Diamètre de l'ouverture centrale fileté du réchauffeur, mm	16 x 1,5	
Tension d'alimentation courant continu, V	12	24
Puissance nominale, W, (moyenne)		
- régime pré-démarrage	110	120
- régime de croisière	150	300
Température maximale de la surface de chauffe, °C	130	
Température ambiante de fonctionnement, °C (°F)	de -40 (-40) - +45 (113)	
Régimes de travail	en régime de pré-démarrage de 3-10 min à partir de la batterie, en régime de croisière à partir de l'alternateur	

4. Mesures de sécurité

4.1 L'installation du réchauffeur PD-200 doit être effectuée conformément aux règles de sécurité générales d'installation d'équipements électroniques automobile ainsi qu'à ce manuel d'utilisateur.

4.2 Uniquement un personnel ayant été formé, ayant étudié sa construction et les règles de sécurité sera admis pour l'installation de cet ensemble.

4.3 Il est impératif, pendant l'installation, de vérifier la conformité thermique des fils par rapport à la température ambiante de fonctionnement, le diamètre correct de l'âme des fils, d'assurer une connexion fiable à chaque contact, afin de protéger le système contre surcharge et de court-circuit.

4.4 Pour assurer les mesures de sécurité il est :

- INTERDIT d'utiliser le dispositif pour de l'essence ou pour un mélange diesel-essence.

- INTERDIT d'utiliser le dispositif pour chauffer de toute autre chose que spécifiée dans ce manuel.

- INTERDIT de réparer ou examiner le dispositif connecté au circuit électrique sous tension, à un alternateur d'un véhicule en fonctionnement.

- INTERDIT d'activer le dispositif s'il n'y a pas de carburant dans le conduit carburant et lorsque ce conduit carburant contient des bulles d'air.

- INTERDIT d'activer le dispositif dans de l'air ou sans montage appropriée dans l'installation carburant du moteur.

- INTERDIT d'utiliser ce dispositif sur des filtres en plastic.

4.5 Pendant le montage ou le démontage il est impératif de se conformer aux règles de sécurité applicables aux débordements, dépôts de carburants, assurant par là un maximum d'hygiène professionnelle.

5. Procédure d'installation

5.1 ATTENTION : L'installation devrait être effectuée soit dans un centre de service spécialisé, soit dans des installations de maintenance pouvant fournir du personnel spécialisé dans l'installation d'équipements électroniques automobile et poids-lourds.

5.2 Le réchauffeur est monté entre le couvercle original du filtre et son corps et raccordé au circuit électrique du véhicule (Fig N°1).

5.3 Pour des véhicules avec alimentation électrique 24 V il est possible d'utiliser deux réchauffeurs 12V couplés en série. Simultanément le kit 24V est alors nécessaire pour cette configuration.

5.4 Les raccordements électriques sont réalisés conformément aux figures n°2 et n°3.

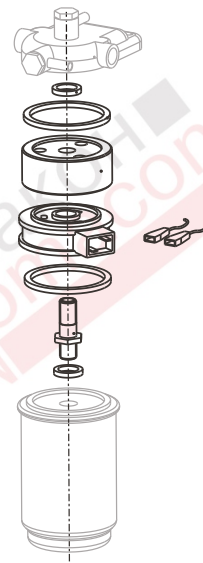


Fig. n°1

5.5 Pour la version à contrôle manuel (figure n°2)

- le fil bleu n°1 partant de la borne 87 du relai, est connecté à la borne positive de l'indicateur LED. La borne négative de l'indicateur LED est elle, par l'intermédiaire de la borne 86 du relai, raccordée au châssis du véhicule.

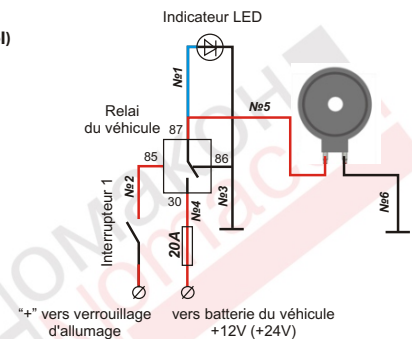
- le fil rouge n°2 (relai de puissance) de la borne 85 du relai est raccordé à travers l'interrupteur 1 à la borne positive du verrouillage d'allumage.

- au moyen des câbles de puissance n°4 et n°5, le réchauffeur est raccordé via les bornes 87 et 30 du relai et du fusible 20A, à la borne positive de la batterie du véhicule.

- le fil noir n°6 est raccordé au châssis du véhicule.

- l'indicateur LED et l'interrupteur 1 sont montés dans la cabine de chauffeur.

Fig. n°2
(contrôle manuel)



5.6 En cas de version à contrôle temporisé (figure n°3)

- l'interrupteur 2 avec indicateur LED intégré est raccordé au contrôler temporisé par trois fils

conformément aux couleurs suivantes :

- le fil bleu n°1 va à la borne positive de l'indicateur LED,

- le fil rouge n°7 va à la borne positive de l'interrupteur,

- le fil noir n°3 va à la borne négative de l'interrupteur,

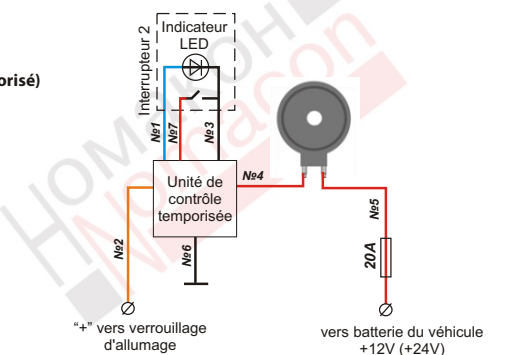
- le fil jaune n°2 (interrupteur temporisé) va à la borne d'allumage,

- avec les câbles de puissance n°4 et n°5, raccorder le réchauffeur à l'unité de contrôle temporisée et via le fusible 20A à la borne positive de la batterie du véhicule,

- le fil noir n°6 est raccordé au châssis du véhicule,

- l'interrupteur 2, à indicateur LED intégré, est monté dans la cabine chauffeur.

Fig. n°3
(Contrôler temporisé)



6. Directives d'utilisation

6.1 Pour la version à contrôle manuel, le système est activé en enfonçant l'interrupteur 1 pendant que le verrouillage d'allumage est enclenché. L'activation du réchauffeur est signalée par l'allumage continu de l'indicateur LED dans la cabine chauffeur.

6.2 Pour la version à contrôle temporisé, le système est activé en enfonçant le bouton de l'interrupteur 2 pendant que le verrouillage d'allumage est enclenché. L'activation du réchauffeur est alors signalée, dans la cabine chauffeur, par le clignotement du témoin LED de l'interrupteur 2. Le réchauffeur se désactive automatiquement après 10 min et le témoin LED s'éteint progressivement également. Une désactivation manuelle du réchauffeur est également possible en enfonçant une fois l'interrupteur clignotant 2 ou en coupant le contact.

6.3 En fonction de la température ambiante, de +5°C à -40 °C, le temps de réchauffage requis se situe entre 3 et 10 minutes.

ATTENTION

Si le moteur n'est pas encore démarré, il est interdit, afin d'éviter une décharge prématurée de la batterie ainsi qu'une surchauffe du corps de filtre, de laisser le réchauffeur allumé plus de 10 minutes.

6.4 Le réchauffeur peut rester enclenché en permanence, moteur tournant et avec un flux de carburant permanent dans le filtre. Lors de l'utilisation du contrôle temporisé, la position permanente peut être obtenue en pressant à nouveau l'interrupteur 2 pendant une durée de minimum 3 secondes et ce jusqu'à ce que la diode reste allumée en permanence. L'annulation du mode enclenchement permanent est obtenue en pressant à nouveau le bouton 2 ou en coupant la clef d'allumage.

6.5 Il est recommandé de resserrer le réchauffeur et le filtre après 3 à 5 cycles de ceux-ci.

6.6 Pendant l'utilisation du réchauffeur il est recommandé d'examiner régulièrement les serrages. L'efficacité et la durée de vie du réchauffeur dépendent directement du serrage correct des serre-joints. Il est également recommandé de contrôler les connexions électriques.

6.7 Le corps du réchauffeur est scellé. En cas de fonctionnement anormal, il n'est pas conçu pour être ouvert et réparé.

6.8 Si un défaut de fonctionnement apparaît au cours de la période de garantie, le dispositif peut être remplacé par le distributeur local, à conditions que les termes de garantie soient respectés.

7. Stockage, mise à disposition

7.1 Pendant le stockage et le transport vers les installations de montage, le réchauffeur doit toujours rester correctement emballé dans l'emballage d'origine fourni par le fabricant ou le distributeur.

7.2 Les réchauffeurs de la série BP-200 ne contiennent aucune substance nocive, ni pour l'environnement, ni pour le corps humain.

8. Teneur en métaux précieux et non-ferreux

8.1 Métaux précieux : non présents.

8.2 Métaux non-ferreux : aluminium – 20 gr. Etain -1,5 gr.

9. Garantie

9.1 Le fabricant garanti la conformité des réchauffeurs de la série PB-200 aux prescriptions du présent document de référence si les conditions de stockage, de transport, d'installation et d'utilisation ont été respectées.

9.2 Limite de stockage – 2 ans date de fabrication.

9.3 Garantie d'utilisation – 18 mois date de commande ou de fabrication si la date d'achat est inconnue.

9.4 Pendant la période de garantie, le client a le droit de remplacer le réchauffeur défectueux en renvoyant l'ensemble des pièces au distributeur local accompagné d'une copie de la facture correspondante. Les frais d'expédition ne sont pas récupérables par le client. (Il est recommandé de joindre un bref compte rendu, en anglais, détaillant les problèmes de fonctionnement). A son tour, le distributeur local expédie le nouveau réchauffeur au client).

9.5 Réclamation sur garantie sera refusée si :

- l'ensemble problématique n'est pas renvoyé au distributeur local,
- l'ensemble problématique n'est pas renvoyé accompagné d'une preuve d'achat tel que copie de facture,
- l'ensemble est renvoyé avec pièces(s) manquante(s) (pas de câbles ou pas de serre-joint),
- dispositif présente des dommages mécaniques ou des éraflures qui ne se produisent pas pendant une utilisation normale, tel que, par exemple, après un accident de la circulation,
- toute indication de non application des conditions de stockage, de transport, d'installation et d'utilisation sont des raisons pour un refus de garantie.

HOMAKOH
Nomacon



Fabricant: SCRI «NOMACON»
Ruelle Kozlova 7à, 220037
République de Biélorussie
Tel/Fax : +375 17 299-54-85

Revendeur officiel en Europe:
Argus Graphic sprl
Av des Croix du Feu 31
1020 Bruxelles, Belgique
TVA: BE 0898.543.563
E-mail: sales@nomacon.be
Tel.: + 32 484 755 758

RECHAUFFEUR DISQUE ELECTRIQUE pour filtres diesel NOMACON™ séries PD-200

Contrôle temporisé

Contrôle manuel

PD-201 (12V)

PD-202 (24V)

MANUAL D'UTILISATEUR

